

Intégration des populations marginalisées - Intervention de M. BONNET, Conseiller Municipal

M. BONNET : Monsieur le Maire, vous avez évoqué dans vos propos préliminaires une opposition floue et une tentation démagogique. Je m'efforcerai d'être politique et non pas polémique et de poser une question qui a trait à la boutique accueil solidarité, dans une atmosphère tout à fait politique au sens noble du terme en rappelant que j'ai salué votre décision de reporter, devant l'émotion qu'on avait pu rencontrer dans le quartier, ce projet.

Je rappellerai aussi que lors de la Commission Hygiène-Santé, j'avais voté favorablement ce projet et que si c'était à refaire, je le referais, n'en déplaise à certains de mes amis politiques. J'estime que l'action politique peut être parfois une pédagogie de l'opinion et que cela aurait pu être le cas mais c'est vrai que c'était délicat et là encore je salue votre sagesse. Ceci dit, à l'époque on a parlé d'urgence. L'urgence persiste, alors je demande simplement : où en est-on ?

M. LE MAIRE : Vous m'interpellez sur l'insertion ; en fait d'insertion, on prend un simple exemple : la boutique de solidarité. C'est vrai que c'est de l'insertion mais l'insertion c'est 50 fois ce problème ponctuel, c'est pourquoi je vous demandais tout à l'heure de préciser votre question. Je vais bien sûr répondre très facilement à votre interpellation mais j'ai préparé sur l'insertion quatre pages de réflexions pour savoir ce que nous faisons en matière d'insertion en direction des SDF, des chômeurs, des handicapés, de toutes les populations marginales... Si vous aviez précisé dans votre demande boutique de solidarité, cela m'aurait économisé du temps et de l'énergie aussi.

La boutique de solidarité, nous en avons parlé à l'avant dernier Conseil Municipal. Depuis, j'ai rencontré l'Association JACQUEMARD puis ensuite l'Association Boutique de Solidarité. Je leur ai demandé de rechercher une localisation qui soit peut-être différente de celle qui avait été proposée qui ne me paraissait pas la mieux formulée et ils m'ont dit pouvoir m'apporter des réponses dans la semaine qui vient. Je vais donc réunir à la fois les deux associations, voir les propositions qu'elles me feront et conclure car c'est vrai qu'il y a urgence puisqu'il nous faut avoir avant l'hiver une boutique de solidarité à Besançon. C'est indispensable. Nous avons travaillé bien entendu en relation avec Jean-Louis FOUSSERET.

C'est donc en voie de concrétisation et la solution vous sera apportée je l'espère, à la prochaine réunion du Conseil Municipal et peut-être même bien avant par la presse qui nous annoncera la solution retenue.

La Ville a proposé des locaux qui ne semblent pas convenir, c'est certain, au quartier et on les comprend. Il y a peut-être d'autres solutions. L'Association JACQUEMARD avait fait une douzaine de propositions un petit peu provocatrices. Elle est revenue à de meilleurs sentiments et nous verrons ensemble et d'un commun accord ce qu'on peut faire pour répondre à cette demande d'un certain nombre d'associations caritatives qui ont raison de faire en sorte que les SDF soient pendant la journée hébergés dans des locaux dignes d'une condition humaine normale. Le plan hiver, me souffle-t-on, est en place ; vous en avez eu connaissance et nous ne négligeons rien dans ce domaine.

M. BONNET : Je voulais simplement mettre le fait que l'insertion a été évoquée, plus qu'e la boutique accueil solidarité, sur le compte de mon peu d'ancienneté dans cette assemblée et mon manque d'expérience. Donc je pense que le fond prime sur la forme mais j'irai jusqu'à dire quand même que la dimension d'insertion doit peut-être être évoquée et c'est bon qu'elle ait été évoquée dans la mesure où certaines personnes qui s'inquiétaient de cette boutique mettaient l'accent sur une image de lieu d'accueil. Or comme tout le monde le sait ici, ce n'est pas uniquement un lieu d'accueil qui est envisagé, mais aussi un lieu d'insertion, et cela n'a pas pour but d'attirer des gens dans un quartier mais de les aider

à s'insérer ailleurs ou éventuellement dans ce quartier. Donc la dimension de l'insertion même si ce n'était pas forcément la plus appropriée, permet de rebondir sur ce sujet.

M. LE MAIRE : Et l'insertion se fait déjà de cette manière-là à l'intérieur de la Maison Ouverte située rue de Vignier. C'est aussi l'accueil 24 heures sur 24 au Centre Communal d'Action Sociale, rue Picasso, et les Géraniums. Il y a toute une action du Centre Communal d'Action Sociale, par le PLIE qui cherche effectivement à insérer un certain nombre de catégories qui sont plus ou moins handicapées par le sort et je crois que les efforts depuis longtemps faits dans ce domaine par la Ville sont méritoires. On fait tout ce qu'il est possible de faire en direction de ces populations marginales.

Dont acte.